

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE GRANBY

Règlement numéro 1299-2024 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de revoir les normes relatives au nombre de cases de stationnement et revoir les usages autorisés et les normes d'implantation dans la zone GK34C, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP04-2024 et SP04-2024

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 22 janvier 2024;

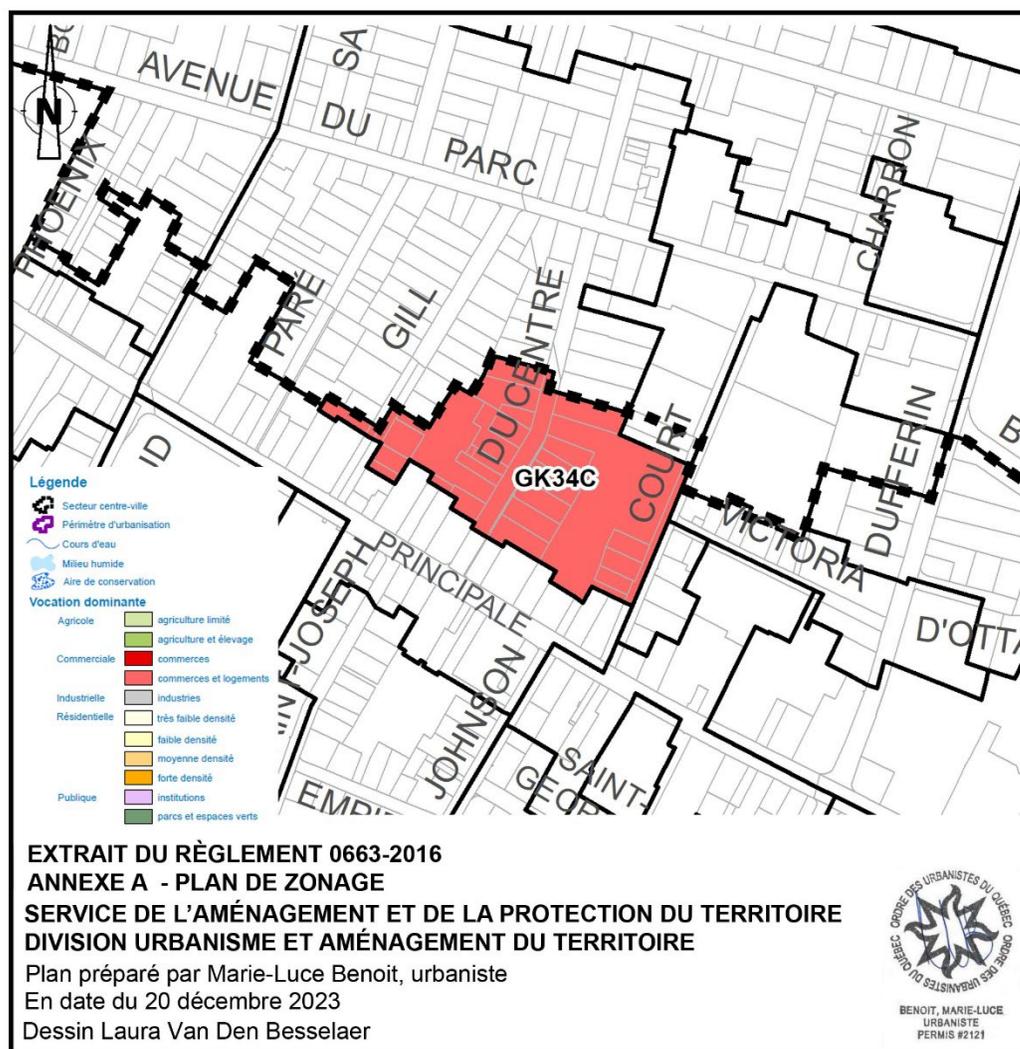
Le **25 mars 2024**, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le Règlement numéro 0663-2016 de zonage est modifié afin de revoir les normes relatives au nombre de cases de stationnement dans la zone GK34C de la façon suivante :
 - 2.1 Ajouter à la fin de l'article 122 intitulé « Nombre minimal de cases de stationnement requis par usage » l'alinéa suivant :

« Dans la zone GK34C, le nombre minimal de cases requis est de 0,5 par logement. »
3. Le Règlement numéro 0663-2016 de zonage est modifié afin d'autoriser l'usage résidentiel au rez-de-chaussée et de retirer les normes d'implantation pour les bâtiments de quatre (4) étages et plus dans la zone commerciale GK34C de la façon suivante :
 - 3.1 Modifier l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » à la grille portant le numéro de référence GK34C de façon à retirer la note 5 de toutes les lignes de la colonne « Notes » et la note 207 de la ligne « R4+ »;

- 3.2 La délimitation de la zone commerciale GK34C, identifiée à l'annexe A intitulée « Plan de zonage », est connue comme étant une partie de territoire située à l'ouest de la rue Court et de part et d'autre de la rue Centre,

le tout tel que plus amplement démontré au plan ci-dessous, préparé par Marie-Luce Benoit, urbaniste, en date du 20 décembre 2023.



4. Le Règlement numéro 0663-2016 de zonage n'est pas autrement modifié.
5. Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Julie Bourdon, présidente de la séance

M^e Joannie Meunier, greffière adjointe

Granby, ce 25 mars 2024.

Julie Bourdon, mairesse

M^e Joannie Meunier, greffière adjointe